

RAPPORTS STATUTAIRES DE L'UNION REGIONALE DES ACTEURS LOCAUX DE L'EUROPE (URALE) :

- **Rapport moral 2020 du président**
- **Rapport d'activités 2020 du secrétaire général et du président**
- **Rapport financier 2020 du trésorier**
- **Rapport d'orientation présenté par le président**



RAPPORT MORAL 2020 **par Alain REGUILLON, président**

Comme pour beaucoup d'associations, l'année 2020 ne fera pas partie des meilleures que nous aurons connues. Malgré les contraintes de la pandémie et son lot de misère pour nombre d'habitants de cette planète, l'URALE n'aura guère baissé le rythme de son fonctionnement. En 2021, elle connaîtra un nouvel élan tant par l'élargissement de la qualité de ses adhérents, que par la prise en charge de labels de la Commission européenne.

Développer le nombre de nos adhérents

Les adhérents associatifs

Deux nouvelles associations nous ont rejoints en 2020. Ce qui est satisfaisant c'est qu'il s'agit d'associations de Jeunes Européens, celles de Saint-Etienne et celle de l'Isère. Nous souhaitons que d'autres fassent la même démarche, notamment sur le territoire d'Auvergne, afin de conforter la représentativité de l'URALE en 2021.

Les adhérents collectivités territoriales

Forts d'une coopération renforcée avec la Région, nous avons décidé d'élargir notre association à une autre catégorie de membres : les collectivités territoriales.

Actée lors du conseil d'administration du 10 octobre 2020, cette orientation s'est matérialisée par une refonte de nos statuts. Ceux-ci ont été présentés et adoptés lors d'une assemblée générale extraordinaire le 16 février 2021.

Aussitôt après notre assemblée générale de ce jour, nous lancerons une vaste campagne d'adhésion auprès des intercommunalités et, prioritairement, des communes de plus de 10 000 habitants. Dès l'installation des nouveaux exécutifs qui suivront les élections régionales et départementales de juin, nous étendons cette campagne d'adhésion aux conseils départementaux.

Si nous parvenons à avoir un nombre significatif de collectivités adhérentes, nous disposerons de relais utiles, tant pour l'URALE que pour nos associations européennes, afin de toucher un plus grand nombre de nos concitoyens.

En intégrant dans notre démarche les labels de l'Union européenne, nous disposerons d'une force d'intervention sur les territoires qui répondra plus complètement encore à nos objectifs.

Maintenir un haut niveau d'activités

Nombre d'actions ont été engagées en 2020 selon notre programmation. Toutes n'ont pu être menées à leur terme considérant les mesures sanitaires. Certaines seront reportées pour s'ajouter aux actions 2021 ;



pour d'autres, il conviendra de les redéfinir afin qu'elles atteignent vraiment cette dimension régionale qui doit être la nôtre.

Ainsi, 2021 devrait connaître un nombre d'actions plus important dans la continuité de 2020. La programmation reste cependant soumise à l'évolution de la crise sanitaire et nous pensons que la plus grande part se déroulera entre septembre et décembre.

Les labels Europe Direct

Nous avons consacré beaucoup de temps à étudier la meilleure façon de répondre au renouvellement des labels Europe Direct. Une concertation a été conduite avec les actuels centres d'information labellisés par la Commission européenne et avec les services de la Région.

Ces démarches ont abouti à trois types de coopération :

1. Une coopération de mutualisation avec les Maisons de l'Europe de l'Ain, d'Albertville et de la Savoie, de Drôme Ardèche et de Lyon ;
2. Une coopération renforcée avec la ville de Grenoble pour des interventions conjointes ou déléguées sur les territoires de l'Isère, de la Savoie et de la Haute Savoie ;
3. Une coopération de concertation avec les labels portés par des collectivités territoriales en Auvergne, notamment pour la mise en place d'un réseau de réseaux des labels de l'Union européenne.

C'est bien sûr la première qui a mobilisé le plus de temps et d'énergie afin de déposer trois dossiers, répondant ainsi de manière commune à l'appel à proposition de la Commission européenne. Cette démarche a largement été dictée par la crainte de voir le nombre de labels diminuer et de risquer une concurrence pouvant être néfaste si trop de structures répondaient individuellement.

Les trois demandes de label Europe direct permettaient de couvrir un vaste territoire allant de l'Ardèche à la Haute-Savoie et concernant près de 70% de la population d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Les réponses de la Commission européenne n'ont malheureusement pas abouti selon notre vœu ; seuls les labels de Lyon Métropole et de Drôme Ardèche ont été reconduits. Le dossier de l'Ain Pays de Savoie est sur une liste d'attente et, sauf à ce que la Commission dote la représentation en France d'une enveloppe complémentaire substantielle, il est peu probable que nous recevions un troisième label.

A noter que cette démarche relative aux labels a été régulièrement discutée avec le service des Relations internationales de la Région et que le président Wauquiez a soutenu notre approche en écrivant au Représentant en France de la Commission européenne.



Une coopération plus forte avec le Conseil régional

Parallèlement au dossier des labels, nous avons interpellé la Région sur la création d'une action permettant de toucher les communes et intercommunalités. Celle-ci a été bien accueillie et nous avons pu en discuter directement avec le vice-président Yannick Neuder.

Il résulte de cette concertation que la région nous confierait deux actions à organiser durant la semaine de lancement de la nouvelle période de programmation de la politique de cohésion en novembre 2021 :

1. Une rencontre à l'attention des collectivités territoriales.
2. Une rencontre à l'attention des jeunes.

Pour plus tard, il nous est demandé de réfléchir aussi au moyen de proposer une action en direction des conseils municipaux et départementaux de jeunes. Selon le vice-président Yannick Neuder, c'est une bonne dimension pour toucher les parents et les sensibiliser aux questions européennes. A noter que cette concertation a été précédée de trois réunions avec le directeur des relations internationales et ses collaborateurs, dont son adjointe aux questions européennes.

Soulignant l'intérêt porté à l'URALE, il nous a été demandé, au mois de décembre, de représenter la Région lors d'un colloque sur la citoyenneté dans le cadre de la coopération des « 4 Moteurs pour l'Europe ». Ce colloque était organisé par la Generalitat de Barcelone. Anna GASQUET, responsable du label Europe Direct Drôme Ardèche, qui maîtrise parfaitement l'Anglais, a représenté l'URALE à ce colloque.

Renforcer notre présence dans des réseaux nationaux

Il nous paraît nécessaire d'inscrire notre nouvelle démarche dans une stratégie de réseaux. De par les labels Europe Direct, nous serons des interlocuteurs des institutions européennes, au premier rang desquelles la Commission.

Sur le plan national, il y a deux associations au sein desquelles nous pourrions trouver un prolongement à nos actions : la Fédération Française des Maisons de l'Europe (FFME) et l'Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe (AFCCRE). Dans un premier temps, il conviendra de décider si nous déposons une demande d'adhésion à la FFME au titre du deuxième collège ouvert aux associations européennes.

Pour la seconde, il nous faut attendre de voir comment évoluent nos démarches auprès des collectivités territoriales et quels types d'actions nous mettons en place (Cf. rapport d'orientation).

Si l'assemblée générale se prononce favorablement sur ces perspectives, il appartiendra à un prochain conseil d'administration de les mettre en œuvre.



Les réunions statutaires

En 2020, deux ont pu se tenir en présentiel : l'assemblée générale de janvier et le conseil d'administration d'octobre. Les deux autres réunions du conseil se sont tenues par visioconférences. Seul le Bureau restreint s'est réuni huit fois en présentiel pour assurer le fonctionnement de l'association.

Je tiens à saluer l'engagement et la disponibilité de Michel Paul et de Paul-Henri Floquet avec qui, au-delà des réunions, je suis en contact permanent pour le suivi administratif et financier de l'URALE. Mes remerciements vont aussi à Jacques Blaes et Alain Malégarie qui ont fait un gros travail de refonte de nos statuts.

En 2021, au-delà de cette assemblée générale, j'espère qu'un conseil d'administration en présentiel sera possible à l'automne. A noter que nous avons déjà tenu trois réunions au 1^{er} semestre 2021, deux conseils d'administration suivis d'une assemblée générale extraordinaire le 16 février en visioconférence.

Ce mode de réunion ne sera pas abandonné et pourra être conjugué avec du présentiel pour les réunions qui se tiendront à Lyon, la Maison des Européens Lyon s'étant dotée de matériel numérique approprié.

Une adresse complémentaire pour l'URALE

Si le siège social de notre association reste au Chambon-Feugerolles et bien que nous disposions d'un bureau à la Maison des associations, il n'était pas commode de s'y rendre aisément pour travailler.

C'est pourquoi, profitant du déménagement de la Maison des Européens Lyon dans de nouveaux locaux plus spacieux, nous sommes convenus d'une mise à disposition d'un bureau et la possibilité de tenir un certain nombre de réunions. Le secrétariat régional de l'URALE est donc localisé au 346, rue Garibaldi à Lyon 7^e.

Conclusion

2020 n'aura pas été une année aussi animée que nous l'aurions souhaité en termes d'actions réalisées, mais elle marque un tournant pour l'URALE, trois ans après sa création, ce dont nous pouvons être pleinement satisfaits. Notre souhait est que 2021 soit l'année durant laquelle nous puissions concrétiser notre nouvel élan.

Le Chambon-Feugerolles, le 3 juillet 2021



RAPPORT D'ACTIVITES 2020 par Michel PAUL, secrétaire général, et Alain REGUILLON, président

Introduction

Lorsque nous avons établi notre programme d'actions 2020, en octobre 2019, nous ne pouvions prévoir qu'une pandémie viendrait perturber nos projets.

Ainsi, onze actions ont été programmées. Toutes ont été engagées, mais seulement six ont été conduites à terme.

Pour pallier cette difficulté, nous nous sommes inscrits dans la dynamique des visioconférences en nous associant aux réseaux des Europe Direct. Cela nous a permis de participer à six Webinaires en partenariat aussi avec la Commission européenne et le Parlement européen. Ces six actions ont touché près de 1 000 participants.

Quelques activités ont été prolongées sur le premier semestre 2021 grâce au report à fin juin 2021 de la consommation de la subvention de la Région consciente des difficultés rencontrées par les associations. Cette initiative a permis de réaliser une part non négligeable de notre programmation.

Il est bien évident que nous restons un peu frustrés d'avoir été empêchés d'aller au bout de nos projets. Ceci étant, l'année 2020 et ses périodes de confinement ont permis de réfléchir à l'évolution de notre association qui, après trois ans d'existence, se posait utilement la question de son devenir.

C'est ainsi que nous avons décidé de répondre à l'appel à proposition de la Commission européenne quant au renouvellement des labels Europe direct, de soutenir le projet de créer un réseau de réseaux des labels de l'Union européenne en Auvergne-Rhône-Alpes et d'ouvrir notre association aux collectivités locales.

L'attribution par la Commission européenne de deux labels sur trois demandés nous offre l'opportunité d'être désormais des interlocuteurs de la Représentation en France de la Commission et de renforcer notre partenariat avec les deux Maisons de l'Europe qui vont bénéficier de ces labels, celle de Lyon pour Europe Direct Lyon Métropole et celle de Valence pour Europe Direct Drôme Ardèche.

Pour prendre en compte notre évolution, une réforme de nos statuts décidée par le conseil d'administration du 10 octobre 2020 s'est matérialisée le 16 février 2021 lors d'une assemblée générale extraordinaire.

Nos réunions statutaires se sont tenues, pour deux d'entre-elles en visioconférence (conseil d'administration) et deux en présentiel dont l'assemblée générale de janvier 2020 et le conseil d'administration d'octobre. Quant au Bureau restreint, il s'est réuni à huit reprises pour assurer le fonctionnement courant de l'association et préparer les réunions statutaires.

2020 reste donc, malgré de fortes perturbations, une année riche, qui marque clairement une étape importante entre ce que neuf fondateurs ont imaginé en 2018 en créant l'URALE et ce que nous allons mettre en place en 2021 avec la gestion des labels Europe Direct et notre ouverture aux collectivités locales.

Un grand merci à toutes les associations qui ont facilité la réalisation des actions, en sachant s'adapter à une situation conjoncturelle compliquée.

Michel PAUL
Secrétaire général

Alain REGUILLON
Président



Les actions engagées mais non réalisées totalement

Colloque sur les 70 ans de la Déclaration Schuman. Prévus à l'automne 2020, ils n'ont pu avoir lieu pour cause de confinement. Un livret sur la Déclaration Schuman a cependant été rédigé et diffusé à plus de 2000 exemplaires numériques. Il aurait dû faire l'objet de réunions-débats décentralisés qui n'ont pu se tenir.

Ce colloque était organisé par l'URALE et Presse fédéraliste qui a publié le livret.

Journée du livre européen. Conduite depuis deux ans, cette troisième édition devait s'inscrire dans le cadre du prix littéraire de l'Institut Jacques Delors « *Mieux comprendre l'Europe* ». Un gros travail de préparation a été entrepris par le *Mouvement Européen Loire (MEF 42)* qui portait cette action, notamment avec des lycéens et qui a acheté les livres de la présélection.

Mémoire d'avenir. La deuxième phase de cette action n'a pu se réaliser totalement car elle était prévue en mai. Elle devait mobiliser des associations d'anciens combattants, des lycéens et des élèves des écoles élémentaires. Ces derniers, en partenariat avec le rectorat de Grenoble, devaient réaliser une fresque sur le thème de la paix.

Cette action est portée par les Maisons de l'Europe de l'Ain (MDEE01) et d'Albertville et de la Savoie (MDEAS).

Colloque « L'Europe acteur global ». Prévus le 21 mars 2020, ils ont dû être annulés. De nombreuses personnalités ont été approchées et nous aurions pu avoir un « beau plateau ». Il devait se dérouler à l'Université Lyon II. L'idée est reprise pour 2021 et 2022 en trois phases qui seront présentées dans la programmation 2021.

Ce colloque est porté par l'Union des Fédéralistes Européens d'Auvergne-Rhône-Alpes (UEF).

Dialogue européen transnational. Il devait permettre une nouvelle rencontre entre le réseau des Europe Direct d'Auvergne-Rhône-Alpes, du Bade-Wurtemberg, de la Catalogne, de la Lombardie, de la Vallée d'Aoste et du Piémont. Pas de rencontre physique avec des habitants de ces Régions, mais une réunion entre les responsables Europe Direct afin de préparer l'avenir. Un projet de rencontre devrait aboutir à l'automne 2021.

Cette action est portée par les Europe Direct Drôme Ardèche et Lyon Métropole en lien avec le réseau des Europe Direct d'Auvergne-Rhône-Alpes.

Visioconférence régionale. L'idée initiale était de pouvoir dialoguer avec une personnalité en recevant des participants en plusieurs lieux de la Région dans des salles équipées pour ce genre d'événement. L'objectif était donc différent des nombreuses visioconférences qui ont été réalisées où chaque participant reste chez lui. Des contacts étaient engagés avec le cabinet de Thierry Breton, le Commissaire français. Nous conservons cette perspective portée par l'*Université populaire européenne de Grenoble (UPEG)*.



Les actions réalisées

Exposition photos sur les projets co-financés par l'Union européenne : « L'Europe au cœur de nos territoires ». A partir de photos prises par des habitants, cette exposition présente un grand nombre de réalisations qui ont bénéficié de soutiens financiers de l'Union européenne.

L'objectif de cette exposition est de faire prendre conscience à tous de la présence de l'Europe autour de nous et de l'aide financière qu'elle apporte dans la concrétisation de projets portés par des collectivités territoriales, des entreprises, des organisations professionnelles, etc.

Cette exposition se présente sous forme de treize panneaux « Roll UPS ». Deux panneaux présentent l'URALE et l'exposition, onze autres présentent une centaine de photos réparties de manière thématique selon les Fonds structurels : développement régional (FEDER), agriculture et développement rural (FEADER), social européen (FSE) et LEADER. L'ensemble des photos permet de se rendre compte de la grande diversité des réalisations et démontre la présence de l'Europe au plus près de nos territoires.

Un grand merci à la *Maison de l'Europe d'Auvergne* et à sa présidente Evelyne LAQUIT pour avoir réalisé cette exposition qui est dupliquée en partie en quatre exemplaires pour servir, depuis Chamalières, Bourg-en-Bresse, Albertville, Valence, et Lyon, à l'organisation de conférences-débats sur un vaste territoire. Cette exposition sera proposée au réseau des Europe direct de la Région.



Rapprocher l'Europe du citoyen. Une première phase a été réalisée par l'envoi d'un appel aux candidats aux élections municipales, via toutes les associations membres de l'URALE. L'objectif était de sensibiliser les élus et futurs élus de l'importance qu'il y a à considérer la dimension européenne des collectivités et ce qu'elle représente pour les citoyens. Cette action sera poursuivie en 2021, notamment à travers la mise en place d'un pôle territorial européen.

Mémoire d'avenir. La fresque prévue en 2020 a vu le jour au printemps 2021, avant le troisième confinement. Elle fait l'objet d'une exposition sous forme de roll-ups et sera disponible pour être présentée en divers points de la Région. Elle prend pour nom : « Fresque de la paix ».

Assemblée générale du samedi 3 juillet 2021 Rapport d'activités 2020

Cette fresque entre dans le cadre d'une forte coopération entre l'inspection académique de Grenoble et les écoles élémentaires d'Albertville, le tout piloté par la Maison de l'Europe d'Albertville et de Savoie (MDEAS).



Pour les actions prévues dans l'Ain, la réalisation des panneaux qui devaient être installés en divers lieux de mémoire est terminée. Cette deuxième phase est reportée en 2021, probablement à l'automne. Une action particulière connaîtra son aboutissement en coopération avec la commune de l'Ain Il s'agit d'inaugurer un chemin Robert Schuman qui a été caché durant la guerre dans cette commune.

Une exposition a été organisée également sur la mémoire concerne les pères fondateurs de l'Europe Ces actions sont conduites par la Maison de l'Europe et des Européens de l'Ain (MDEE01).

Rencontres européennes de la citoyenneté. Nous avons initialement prévu une dizaine de réunions sur l'ensemble du territoire régional. Nous en avons tenu seulement quatre en visioconférence. Elles ont cependant mobilisé plus de 100 participants sur 4 thématiques importantes : "Nouvelle PAC - nouvelles générations : bienvenue dans l'Europe du Bio", "L'Europe, un nain numérique", "Nouvelle élan démocratique : en route vers l'Europe du peuple" et "L'Europe, le Green deal ou l'asphyxie".

Ces rencontres ont été organisées par les Jeunes Européens de l'Isère, de Lyon et de Saint-Etienne.



Assemblée générale du samedi 3 juillet 2021 Rapport d'activités 2020



Forum sur la mobilité européenne et internationale. Ce forum n'a pu se tenir en présentiel à Valence comme nous l'aurions souhaité. Une formule originale a cependant permis de le tenir en mobilisant une radio locale de la Drôme « Radio BLV », Facebook et Youtube ; Twitter et Instagram ont été également mobilisés. Avec plus de vingt partenaires associatifs et institutionnels comme la direction départementale de la Cohésion sociale, dix d'heures d'antenne ont été consacrées à aborder tous les aspects de la mobilité pouvant intéresser les jeunes. Par une bonne communication en amont auprès des établissements scolaires et des associations de jeunes, plus de 1 500 auditeurs ont suivi tout ou partie de ces émissions. Par le relais des réseaux sociaux, quelque 40 000 personnes ont été sensibilisées à ces questions de mobilité, sur un territoire qui dépassait largement les limites des départements de la Drôme et de l'Ardèche.

Cette formule inaugurée pour faire face aux restrictions sanitaires a montré qu'à partir d'un lieu, en l'occurrence Valence, et en mobilisant tous les moyens numériques dans leur diversité, la possibilité d'un événement régional était possible.

Cette action était portée par la Maison de l'Europe et Europe Direct Drôme-Ardèche. Un grand merci à Anna Gasquet, responsable d'Europe Direct, pour avoir conduit tout cela avec brio.





Jeu concours « Quiz Europe ». Cette action a été reconduite en 2020. Le nombre d'inscrits a été stable avec une trentaine de groupes. Elle était ouverte aux groupes d'adultes. La pandémie n'a malheureusement pas permis de finaliser l'action au-delà de neuf groupes alors que nous avons relevé plus de 400 connexions au quiz d'entraînement ; un record !

La récompense prévue, la visite du Parlement européen, n'a pu être honorée. En compensation, une montre connectée avec les logos de l'URALE et d'AFAPE ont été remises aux gagnants et un diplôme personnalisé a été remis à tous les participants.

Cette action a été organisée par les Acteurs franco-allemands pour l'Europe (AFAPE) avec un fort investissement de son président Raymond Becouze que l'on remercie pour son engagement.



Moyens mis à disposition des associations. Pour conduire les actions dont elles avaient la charge, l'URALE a assumé le coût de leur réalisation, contribué par une somme forfaitaire aux frais de structure afférents et pris en charge huit stagiaires, offrant ainsi douze mois d'activités et d'indemnité à des étudiants.



RAPPORT FINANCIER 2020, par Paul-Henri FLOQUET, trésorier

2020 une année si particulière ... qui se termine comptablement au 30 Juin 2021 !

La crise sanitaire que nous traversons depuis Février 2020 a bousculé notre programmation (voir bilan des actions) et nous a conduit à modifier notre budget prévisionnel en Juin 2020 (voir BP Juin 2020).

Aussi la région Auvergne Rhône-Alpes a-t-elle décidé de laisser 6 mois supplémentaires aux associations pour qu'elles tentent de finaliser leurs actions.

Certaines de nos actions ont été abandonnées.

Nous avons décidé de transférer les sommes allouées sur :

- la duplication, pour les MDEE01, MDEAS, MEDA, et MDEL, d'une partie de la très belle exposition sur les « fonds structurels européens » réalisée par la MDE Auvergne
- l'impression d'une exposition complémentaire de 3 panneaux sur les pères fondateurs pour l'action « Devoir de mémoire – perspectives d'avenir ».

Ainsi nous aurons pu bénéficier totalement de la subvention de la Région.

A noter dans ce bilan financier : et surligner en bleu ciel.

En recettes : elles ont pratiquement toutes été réalisées – une exception « les recettes propres », compensée par le report du bilan 2019 – et ventilées à 71% pour les actions – 29% pour le fonctionnement. S'est ajouté une subvention de la Direction Régionale de la Cohésion Sociale sur un dossier qu'Alain a déposé ce printemps pour les années 2020 à 2022.

En dépenses : plus de remarques

- + 1309€ de reprises des 7% de fonctionnement sur des actions 2019.
- -1077€ sur la location du bureau pour notre siège au Chambon Feugerolles qui ne nous ont pas été imputés par la commune.
- Des actions abandonnées ou différées (Colloque Europe et International – Visioconférence avec une personnalité européenne – États généraux sur l'Avenir de l'Europe) ont entraîné de nombreux écarts sur les lignes : Autres locations – Fournitures administratives – Petits matériels – Communication – Intervenants – Colloques – stagiaires.
- +1628€ expliqués par l'imputation sur la ligne matériel pédagogique des prix pour le QUIZZ et de T-shirt pour devoir de mémoire.
- +4857€ sur la ligne imprimerie expliqués plus haut.
- +4827€ sur la ligne provisions sur charges qui est le reliquat de ce bilan 2020.



- Je vous invite à remarquer le poids de la ligne « frais de déplacements et de représentation des administrateurs » malgré les réunions en visioconférence... nous en avons tenu compte dans le budget prévisionnel 2021.
- La ligne mise à disposition de personnel correspond au travail de mise en commun et de rédaction des labels.

Au final : Notre budget prévisionnel a été largement réalisé grâce à cette nouvelle recette de la DRCS et les actions représentent 77% ... ce n'est pas si mal !!!

Notre problème : Il reste le même ... **la trésorerie**. Il sera amplifié en 2021 car la commission européenne et la région ne verseront les soldes que début 2022 (Février) et nous serons dans le rouge dès Septembre ou Octobre pour mettre en paiement les salaires en particulier. Je propose d'étudier la possibilité d'**un emprunt relais** pour palier à ce phénomène. Mais cela n'est pas une solution pérenne. **Nous devons absolument trouver de nouvelles recettes** et mettre en œuvre une campagne de préférence auprès de particuliers, d'entreprises. Faire une demande de **rescrit fiscal** peut être efficace.

Le Chambon-Feugerolles, le 3 juillet 2021



Compte financier 2020
par Paul-Henri FLOQUET, trésorier

| RECETTES | BP 2020 | Réel | Ecart | Adm Gé | Réel | Ecart | Actions | Réel | Ecart |
|---|---------|-----------|-------------|--------|---------|----------|---------|---------|----------|
| Solde 2019 | 0 | 2517,66 | 2517,66 | 0 | 2517,66 | 2517,66 | 0 | 0 | 0 |
| Recettes propres | 1 800 | 346,17 | -1 453,83 | 0 | | 0 | 1800 | 0 | -1800 |
| Espèces | | 223,34 | 223,34 | 223,34 | 223,34 | 0 | 0 | 0 | |
| Repas AG | 0 | 190 | 190,00 | 0 | | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Dons | 500 | 41,66 | -458,34 | 500 | 41,66 | -458,34 | 0 | 0 | |
| Adhésions | 1 500 | 1300 | -200,00 | 1500 | 1300 | -200 | 0 | 0 | |
| Subventions d'exploitation | 35 600 | 42 760 | 7 160,00 | 9420 | 9420 | 0 | 26180 | 33340 | 7160 |
| Région Rhône-Alpes | 35 000 | 35000 | 0,00 | 8820 | 8820 | 0 | 26180 | 26180 | 0 |
| Dir Reg Cohésion Sociale | 0 | 7160 | 7 160,00 | | | | | 7160 | |
| Conseil départemental 42 | 600 | 600 | 0,00 | 600 | 600 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL RECETTES | 39 400 | 47 378,83 | 7 978,83 | 11 643 | 13 503 | 1 859 | 27 980 | 33 340 | -1 800 |
| | BP | Réel | Ecart | Adm Gé | Réel | Ecart | Actions | Réel | Ecart |
| Charges externes | 28 080 | 31 724 | -1 184,08 | 9 980 | 8 905 | -1 075 | 18 100 | 17 991 | -109 |
| 7% action 2019 | 0 | 1309,84 | 1309,84 | 0 | 0 | 0 | 0 | 1309,84 | 1309,84 |
| Location mobilière siège | 2 200 | 1123 | -1 077,00 | 2200 | 1123 | -1077 | 0 | 0 | 0 |
| Autres locations | 3 400 | 0 | -3400,00 | 0 | 0 | 0 | 3400 | 0 | -3400 |
| Fourniture administratives | 1 000 | 285,55 | -714,45 | 200 | 285,55 | 85,55 | 800 | 0 | -800 |
| Petits matériels | 1 000 | 0 | -1000,00 | 200 | 0 | -200 | 800 | 0 | -800 |
| Téléphonie et informatique | 1 500 | 1209,85 | -290,15 | 1500 | 1209,85 | -290,15 | 0 | 0 | 0 |
| Assurances | 300 | 169,45 | -130,55 | 300 | 169,45 | -130,55 | 0 | 0 | 0 |
| Matériel pédagogique | 1 000 | 2628,01 | 1628,01 | 0 | 0 | 0 | 1000 | 2628,01 | 1628,01 |
| Prestations externes | 1 000 | 290 | -710 | 0 | 0 | 0 | 1000 | 290 | -710 |
| Colloques, séminaires, conférences | 2 000 | 200 | -1800 | 0 | 0 | 0 | 2000 | 200 | -1800 |
| Communication et site | 1 000 | 681,6 | -318,4 | 200 | 0 | -200 | 800 | 681,6 | -118,4 |
| Cotisations/abonnements/document | 1 000 | 400 | -600 | 1000 | 400 | -600 | 0 | 0 | 0 |
| Imprimerie/reprographie | 4 000 | 8857,46 | 4857,46 | 500 | 298,11 | -201,89 | 3500 | 8559,35 | 5059,35 |
| Frais de déplacements et de transports intervenants | 3 200 | 450,22 | -2749,78 | 0 | 0 | 0 | 3200 | 450,22 | -2749,78 |
| Frais dépts et représentation adm | 4 500 | 4701,98 | 201,98 | 3500 | 4701,98 | 1201,98 | 1000 | 0 | -1000 |
| Affranchissement/télécommunication | 780 | 523,41 | -256,59 | 180 | 451,81 | 271,81 | 600 | 71,6 | -528,4 |
| Services bancaires | 200 | 265,55 | 65,55 | 200 | 265,55 | 65,55 | 0 | 0 | 0 |
| Provisions pour charges | 0 | 4827,62 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Drais de structure | 0 | 3800 | 3800 | 0 | 0 | 0 | 0 | 3800 | 3800 |
| Charges de personnel | 11 320 | 15 655 | 4 335 | 1 440 | 1 020 | -420 | 9 880 | 14 635 | 4 755 |
| Formation continue = charge patronale | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Indemnités de stage + service civique | 7 320 | 5720 | -1600 | 1440 | 1020 | -420 | 5880 | 4700 | -1180 |
| Charges sociales | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Personnel mis à disposition | 4 000 | 9935,29 | 5935,29 | 0 | 0 | 0 | 4000 | 9935,29 | 5935,29 |
| TOTAL CHARGES | 39 400 | 47 379 | 3 151 | 11 420 | 9 925 | -1 495 | 27 980 | 32 626 | 4 646 |
| RESULTAT | | | 1,202508376 | | | 0,869116 | | | 1,16604 |
| Bénévolat | 25 000 | 25 000,00 | 0,00 | 5000 | 10000 | 5000 | 20000 | 15000 | -5000 |
| Prestations en nature | 1500 | 0,00 | 1 500,00 | 500 | 0 | -500 | 1000 | 0 | -1000 |
| BUDGET TOTAL | 65 900 | 72 379 | 4 652 | 16 920 | 19 925 | 3 006 | 48 980 | 47 626 | -1 353 |
| | | | | Adm | Réel | Ecart | Actions | Réel | Ecart |



Budget prévisionnel au 22 juin 2021
par Paul-Henri FLOQUET, trésorier

| RECETTES | BP 2021 | Adm Générale | Actions URALE | EUROPE DIRECT |
|--|----------------|---------------------|----------------------|----------------------|
| Autres recettes | 5 250 | 2 250 | 0 | 3 000 |
| Remboursement de frais | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Recettes propres | 3 000 | 0 | 0 | 3 000 |
| Cotisations adhésions | 2 250 | 2 250 | 0 | 0 |
| | 0 | 0 | 0 | 0 |
| Subventions d'exploitation | 146 889 | 3 000 | 32 000 | 111 889 |
| Commission européenne | 58 600 | 0 | 0 | 58 600 |
| Région Auvergne-Rhône-Alpes : Actions | 35 000 | 3 000 | 32 000 | 0 |
| Région Auvergne-Rhône-Alpes : E.D. | 18 000 | 0 | 0 | 18 000 |
| ETAT : FONJEP | 7 160 | 0 | 0 | 7 160 |
| Autres subventions | 5 000 | 0 | 0 | 5 000 |
| Remboursement d'avance frais MDEL | 14 200 | 0 | 0 | 14 200 |
| Remboursement d'avance frais MEDA | 7 929 | 0 | 0 | 7 929 |
| 42 | 1 000 | 0 | 0 | 1 000 |
| TOTAL RECETTES | 152 139 | 5 250 | 32 000 | 114 889 |
| DEPENSES | BP 2021 | Adm Générale | Actions URALE | EUROPE DIRECT |
| Charges externes | 57 069 | 7 250 | 23 000 | 26 819 |
| Location mobilière | 6 500 | 500 | 0 | 6 000 |
| Autres locations | 5 000 | 0 | 5 000 | 0 |
| Fluides (eau-gaz-électricité) | 500 | 0 | 0 | 500 |
| Fournitures administratives | 200 | 200 | 0 | 0 |
| Petit matériel | 200 | 200 | 0 | 0 |
| Téléphonie et site | 600 | 0 | 0 | 600 |
| Assurances | 430 | 210 | 0 | 220 |
| Matériel pédagogique | 2 500 | 0 | 2 500 | 0 |
| Prestations externes | 1 500 | 0 | 1 500 | 0 |
| Expert-comptable | 11 300 | 0 | 0 | 11 300 |
| Colloques, séminaires, conférences | 4 000 | 0 | 4 000 | 0 |
| Communication | 11 740 | 340 | 3 400 | 8 000 |
| Cotisations, abonnements | 1 000 | 500 | 500 | 0 |
| Imprimerie-reprographie | 1 000 | 0 | 1 000 | 0 |
| Dotation concours/documentation | 3 000 | 0 | 3 000 | 0 |
| Frais déplacements salariés | 500 | 0 | 500 | 0 |
| Frais déplacement et représentation CA | 5 000 | 5 000 | 0 | 0 |
| Autres frais déplacements | 1 000 | 0 | 1 000 | 0 |
| Affranchissement | 799 | 0 | 600 | 199 |
| Services bancaires | 300 | 300 | 0 | 0 |
| | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | BP 2021 | Adm Générale | Actions URALE | EUROPE DIRECT |
| Charges de personnel | 95 070 | 2 000 | 5 000 | 88 070 |
| Formation continue | 400 | 0 | 0 | 400 |
| Salaires du Personnel | 64 800 | 0 | 0 | 64 800 |
| Charges sociales | 22 520 | 0 | 0 | 22 520 |
| Médecine du travail | 350 | 0 | 0 | 350 |
| Indemnités stages - service civique | 7 000 | 2 000 | 5 000 | 0 |
| Autres charges | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | 0 | 0 | 0 | 0 |
| TOTAL CHARGES | 152 139 | 9 250 | 28 000 | 114 889 |
| Bénévolat | 27 600 | 1 104 | 5 520 | 20 976 |
| Prestations en nature | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | 0 | 0 | 0 | 0 |
| BUDGET TOTAL | 179 739 | | | |



RAPPORT D'ORIENTATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION, présenté par Alain REGUILLON, président

Après la modification de nos statuts le 16 février, cette assemblée générale va nous permettre de mettre en œuvre les nouvelles orientations qui en découlent.

Ce rapport d'orientation s'articule donc autour de cinq axes principaux :

1. La mise en œuvre d'actions régionales à partir du collectif d'associations membres ;
2. La gestion des labels Europe Direct et les prolongements qu'ils génèrent ;
3. La création d'un pôle territorial européen en Auvergne-Rhône-Alpes ;
4. L'accompagnement de la création d'une plateforme Europe aux portes du Pilat (Saint-Paul-en-Jarez) ;
5. La recherche de financements et la mise en place d'un fonds de dotation.

1.a. Les actions régionales

Elles restent portées par les associations membres qui, en cette année 2021, sont au nombre de treize. Quatre de plus qu'en 2018, lors de notre création c'est bien, mais insuffisant. Il nous faut donc identifier des acteurs potentiels qui pourraient nous rejoindre.

Si la qualité des actions réalisées à ce jour est réelle, il convient de leur donner une dimension régionale plus affirmée car là est notre rôle, de par le financement que nous recevons de la Région.

Il convient donc que nous examinions, la meilleure façon de démultiplier ce qui se fait dans l'Ain et en Savoie ou à Saint-Etienne pour des actions telles que Mémoire d'avenir ou la journée du livre européen... Il devrait en être de même pour les autres actions.

Les actions présentées dans notre demande de subvention 2021 sont les suivantes :

- **Colloque sur la place de l'Europe dans le monde.** Il s'étalera de l'automne 2021 avec une conférence thématique qui se prolongera en mars 2022 par le colloque à proprement parlé. Sa diffusion hybride (présentiel/distanciel) sera favorisée pour avoir le maximum de participants. L'action sera conduite par l'UEF Auvergne-Rhône-Alpes.
- **Conférence en visioconférence avec une personnalité.** Ce qui devait être une innovation ne le sera plus, la visioconférence étant entrée dans notre « Art » de vivre ! Nous pourrions cependant garder l'idée d'un rassemblement dans diverses villes ou une salle serait équipée pour dialoguer à distance. Cette action sera conduite par l'UPEG.
- **Mémoire d'avenir.** A partir du travail fait par les Maisons de l'Europe de l'Ain et d'Albertville et de la Savoie, voir comment prolonger de telles actions en s'appuyant sur le réseau « Mémorat » qui recense les lieux de mémoire en Auvergne-Rhône-Alpes.
- **Rencontres régionales des comités de jumelages.** Le démarrage tardif de ce projet en raison des mesures sanitaires ne permettra pas de tenir plus de 3 rencontres, peut-être 4, à l'automne. Nous maintenons donc des réunions décentralisées en les étalant d'octobre 2021 à juin 2022, voire davantage si nous travaillons par département. Cette action sera être conduite par AFAPE en lien avec les Maisons de l'Europe.
- **Exposition et animation autour de la politique de cohésion.** L'expo est réalisée. Elle figurait dans les actions 2020, portée par la Maison de l'Europe d'Auvergne (MDEA). Nous la compléterons avec les éléments de la nouvelle programmation et la ferons tourner à partir de nos associations. Chaque Maison de l'Europe sera



dotée d'un exemplaire de l'expo pour créer des animations sur son territoire de proximité. La MDEA reste pilote de cette action.

- **Rencontre européenne de Saint-Etienne.** Il s'agit là d'un accompagnement du lycée Fauriel de Saint-Etienne pour une action qui conjuguerait la tenue d'un colloque à Saint-Etienne. Le projet est en construction avec les professeurs des classes préparatoires.
- **Nouvelle PAC -jeunes agriculteurs et nouveaux consommateurs-**. Porté par la Maison de l'Europe et des Européens de l'Ain, cette action pourrait être dupliquée ensuite dans d'autres parties de la Région considérant l'importance de ce sujet.
- **L'Europe à table.** Coorganisée par les cinq sections des Jeunes Européens de Clermont-Ferrand, de Grenoble, de Lyon, de Saint-Etienne et de Valence, cette dernière devant se mettre en place en 2021, cette action s'adresse de manière originale à un public éloigné des questions de citoyenneté européenne.
- **L'euro fiduciaire à 20 ans.** Pour préparer cet anniversaire qui fera l'objet d'un événement en janvier 2022, c'est en 2021 qu'il faut s'atteler à le préparer. L'idée est de s'appuyer sur cet événement pour aborder les questions culturelles, historiques, patrimoniales et scientifiques des pays ayant adopté la monnaie unique. Cela se fera à travers les symboles et autres gravures que l'on trouve au verso des pièces de 2 € commémoratives. L'action sera conduite par Presse fédéraliste et l'URALE.
- **Journées du livre européen.** Cette action doit faire l'objet d'une concertation entre les associations membres de façon, à partir de l'expérience de 2019 dans la Loire, de devenir un événement régional. Le pilotage sera assuré par le MEF 42 et le bureau de l'URALE.
- **Conférence pour l'avenir de l'Europe.** Lancée le 9 mai 2021, cet événement s'étalera sur 2 ans. Une plateforme numérique permet à chaque citoyen de dialoguer avec d'autres Européens, de suivre les contributions, de connaître les événements et de participer directement à cette réflexion. Il faudra trouver le bon créneau d'activités à conduire pour ne pas avoir de doublon avec ce que font les associations. Il faut trouver la plus-value que peut apporter l'URALE. Un temps d'échanges sur ce thème sera réservé l'après-midi de l'AG pour dégager quelques lignes fortes.

1.b. Les actions accompagnées dans le cadre des labels Europe Direct

Elles s'organisent autour des perspectives suivantes :

- **Aider à l'animation d'un réseau de réseaux** des labels de l'Union européenne en Auvergne-Rhône-Alpes, notamment en favorisant une rencontre des responsables Europe direct d'Auvergne-Rhône-Alpes avec ceux du piémont qui sont les deux régions de proximité participant à la création expérimentale de tels réseaux. Cette rencontre serait également ouverte aux responsables du Bade-Wurtemberg, de la Catalogne, de la Lombardie et du Val d'Aoste.
- Contribuer à la **réalisation d'une action en faveur des jeunes** dans le cadre des « Six Moteurs de l'Europe » ;
- Aider à la **réunion du club Europe** qu'anime le réseau des Europe Direct.
- **Gérer** en lien avec les Maisons de l'Europe de Drôme-Ardèche et de Lyon **les deux labels Europe Direct** et voir de quelle manière des relais peuvent être implantés en d'autres lieux, notamment dans l'Ain et en Savoie et Haute-Savoie.
- Assurer les **séances d'inauguration des labels** à Valence et à Lyon en lien avec la Représentation en France de la Commission européenne.



2. La gestion des labels et des prolongements qu'ils génèrent

Depuis le 1^{er} mai 2021, nous avons la charge de porter deux labels Europe Direct attribués par la Commission européenne. La Maison de l'Europe Drôme-Ardèche est bénéficiaire d'Europe Direct Drôme-Ardèche, la Maison des Européens Lyon est bénéficiaire de celui de Lyon Métropole.

Pour ce faire, un comité de gestion est mis en place comprenant des représentants des trois associations. Selon la règle que la Commission a déterminée, l'URALE est l'employeur du personnel qui est mis à disposition des « Maisons » qui sont dénommées les bénéficiaires.

Pour réussir une telle gestion, il faut que l'entente entre les trois partenaires soit totale, d'où la mise en place de ce comité de gestion qui comprend les personnes en charge de la présidence, de la trésorerie et du secrétariat général.

Au-delà de cette gestion, nous devons accompagner ce qui est décrit dans les actions propres à ces labels, prenant ainsi toute notre part à une dynamique régionale qui devra nous inciter à nous préoccuper aussi des parties de territoire qui ne sont pas couvertes par un label.

Au fil du temps, nous ajusterons le mode de gestion.

3. Pôle territorial européen en Auvergne-Rhône-Alpes

La création de ce pôle est apparue utile considérant d'une part l'enquête réalisée en 2020 par la Commission européenne auprès des communes, laquelle souligne le fossé qui existe entre celles-ci et l'Union européenne (Cf. note jointe). Considérant d'autre part, les avis de 2018 et 2020 du Comité européen des régions (CEdR) qui souhaite que la voix des collectivités soit mieux entendue.

Les objectifs du pôle territorial

Au niveau régional et par des actions décentralisées sur le terrain, palier d'une part aux insuffisances de connaissances exposées dans l'enquête de 2020 ; offrir d'autre part des outils et des temps de rencontres sur des sujets intéressants les collectivités et les élus.

Palier aux insuffisances de connaissances de l'Union européenne

Nous savons combien le temps des élus est chargé. Il ne s'agit donc pas de mettre en œuvre des formations lourdes et souvent trop académiques. L'objectif est de proposer un programme de « **connaissances européennes** » par des sessions de 1 h 30 en visioconférence pour des groupes de 12 à 15 participants.

Histoire de la construction européenne, organisation et institutions, compétences, prises de décisions formeront un premier bloc de modules qui seront suivis par des temps de débats plus axés sur les politiques de l'Union intéressant les collectivités.

En complément de ce programme, au moins un **voyage d'étude par an** au sein des institutions européennes sera proposé aux participants.



Offrir des outils et des temps de rencontres

Parmi les outils mis à dispositions figureront :

- **Un guide des ressources européennes en Auvergne-Rhône-Alpes.** Cet outil recense tous les acteurs en région qui interviennent sur des questions européennes, y compris les parlementaires européens et les membres du Comité européen des régions. Un exemplaire imprimé sera remis à l'adhérent, puis une mise à jour, sous forme de fiches, pourra être suivie régulièrement sur le site Internet de l'URALE.
- **Une lettre bimensuelle sur l'actualité européenne.** Une formule numérique rediffusable sera adressée tous les deux mois aux adhérents et une version papier envoyée à la collectivité.
- **Une lettre d'information mensuelle numérique** informant sur toutes les actions mises en œuvre par les associations européennes et les labels de l'Union européenne, particulièrement ceux intéressant les collectivités et les citoyens tels que EURODESK (mobilité des jeunes) et Europe Direct (information grand public).
- **L'installation d'un Kiosque Europe** alimenté de documentations diverses sur l'Union européenne sera proposé à la collectivité pour créer un point d'information ouvert aux habitants.

D'autres outils pourront être proposés selon les besoins exprimés.

Dans les temps de rencontres, **un rassemblement régional annuel** sera organisé en présence de députés européens, de membres du comité des régions et de représentants en France de la Commission européenne, des gestionnaires des fonds européens en région et des responsables des labels de l'Union européenne.

Au-delà, selon les besoins qui s'exprimeront des actions décentralisées sur les territoires pourront être organisées à la demande de collectivités. Nous répondrons aussi à toute demande de conférences à destination des citoyens d'une commune en mobilisant, entre-autre, le réseau des conférenciers Team Europe.

A qui est ouvert ce pôle territorial européen ?

A toutes les collectivités territoriales qui adhéreront à l'URALE, aux associations de collectivités territoriales et d'élus locaux, y compris les associations d'anciens/anciennes maires et/ou adjoints (es) au Maire ou des conseillers municipaux et conseillères municipales. Il nous faut disposer d'un réseau suffisant pour toucher le maximum de nos concitoyens.

4. Accompagnement et participation à la création d'une plateforme Europe aux portes du Pilat (Saint-Paul-en-Jarez)

Le projet : créer un lieu (qui pourrait être un tiers lieu) de rencontres pour toutes les associations de la commune, les écoles, les collectivités locales limitrophes, les comités de jumelages, les membres de l'URALE et le parc régional du Pilat.

Objectif : répondre aux interrogations des participants au projet en montrant ce que concrètement l'Union européenne apporte aux citoyens en s'appuyant sur les réalités locales et faire se rencontrer des associations, collectivités, établissement scolaires et acteurs économiques, culturels, sociaux et sportifs qui ne se croisent pas naturellement.



La découverte de l'Europe sert alors de fil rouge aux rencontres ainsi provoquées, y compris avec des personnes venant de l'extérieur du périmètre de localisation des acteurs du tiers lieu.

Les activités : elles se déclineront à travers des actions multiples dont le cœur sera la mise en relations de groupes et/ou de personnes qui discuteront de leurs bonnes pratiques tout en s'intéressant à ce que l'Europe apporte à leur quotidien. L'accueil de groupes dans le cadre de relations de jumelages sera une part importante des rencontres en ce tiers lieu, tout comme celui de randonneurs à qui sera proposée une découverte de l'Europe à travers des sentiers de randonnée européens. Dans le même esprit, des balades européennes dans la commune et celles de proximité seront proposées aux habitants à partir de la « Plateforme Europe ».

Dans un deuxième temps, un espace muséographique pourrait être aménagé avec des expositions permanentes et temporaires, des animations, des conférences, des rencontres culturelles sous toutes leurs formes permettant à des artistes, de faire connaître la diversité culturelle de l'Europe par des spectacles et des échanges.

5. La recherche de financements et la mise en place d'un fonds de dotation

Les subventions que nous recevons de l'Union européenne et de la Région, ne suffiront pas à servir les projets de développement de notre association. Il faut donc que l'on s'attèle à trouver d'autres ressources.

L'adhésion de collectivités locales est la piste de court terme qui devrait augmenter notre budget de manière substantielle.

Deux autres pistes doivent être étudiées. L'une est occasionnelle au fur et à mesure que seront publiés des appels d'offres ou à propositions. Nous devons y être attentifs et nous devons être réactifs afin de savoir si nous déposons un dossier ou pas. Nous confierons aux deux responsables Europe direct et à notre chargée de mission le soin de repérer ces appels et de nous dire, avec le concours des bénéficiaires des labels (Maison de l'Europe de Lyon et Valence) s'il est opportun ou pas d'y répondre. Si nous y répondons, la question devra se poser de savoir si nous le faisons seul ou avec d'autres.

L'autre piste est une décision déjà actée en assemblée générale en janvier 2019, c'est la création d'un fonds de dotation permettant de faire appel au mécénat d'entreprises. Il faut à présent que quelques membres constituent un groupe de travail pour lancer cette opération.

Conclusion

Vous le mesurez, à travers ce rapport d'orientation, nos ambitions sont fortes. Mais elles ne seraient pas sérieuses si nous les concevions indépendamment de ce qui existe déjà. C'est pourquoi notre volonté est de toujours travailler en partenariat, sans nous poser en concurrent de quel qu'organisme que ce soit. Tout ce que nous devons mettre en œuvre doit bénéficier à nos adhérents : les collectivités et les élus locaux pour mieux les préparer à considérer l'importance des décisions et des financements européens ; nos associations en leur donnant les moyens, notamment humains, de mieux intervenir sur leur territoire et de développer leurs actions ; les labels Europe Direct pour couvrir la totalité du territoire régional.

L'objectif final de tout ce que nous mettons en place est de contribuer à une meilleure connaissance des réalités et des enjeux de l'Union européenne, tout en développant un sentiment d'appartenance et de citoyenneté européenne.

Le Chambon-Feugerolles, le 3 juillet 2021